

BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE  
LE VIEUX-LIÈGE  
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

COMITÉ

DE VIGILANCE ET D'ACTION

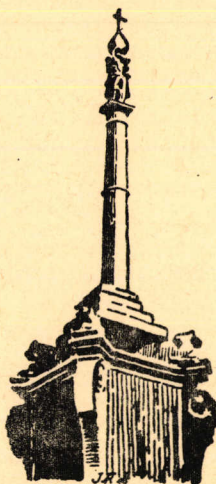
POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DES ÉDIFICES ANCIENS,

POUR L'EMPLOI DES STYLES ET MATÉRIAUX LOCAUX,

ET POUR LA PROTECTION DES SITES

RÉDACTION : Fern. ROBERT,  
Rue Auguste Ponson 17,  
4500 - Jupille-s/Meuse.  
(Tél. 041-62.82.39).

RIEN AYZEZ



D'ÉTUDES  
ET DE VULGARISATION

DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'HISTOIRE, DE LA  
DIALECTOLOGIE, DE LA TOPONYMIE ET DU  
FOLKLORE AU PAYS MOSAN.

FONDÉ LE 20 FÉVRIER 1894

ABONNEMENT (non membres)  
aux publications : 625 F à verser  
au C.C.P. 000-0323840-54 de  
l'Association.

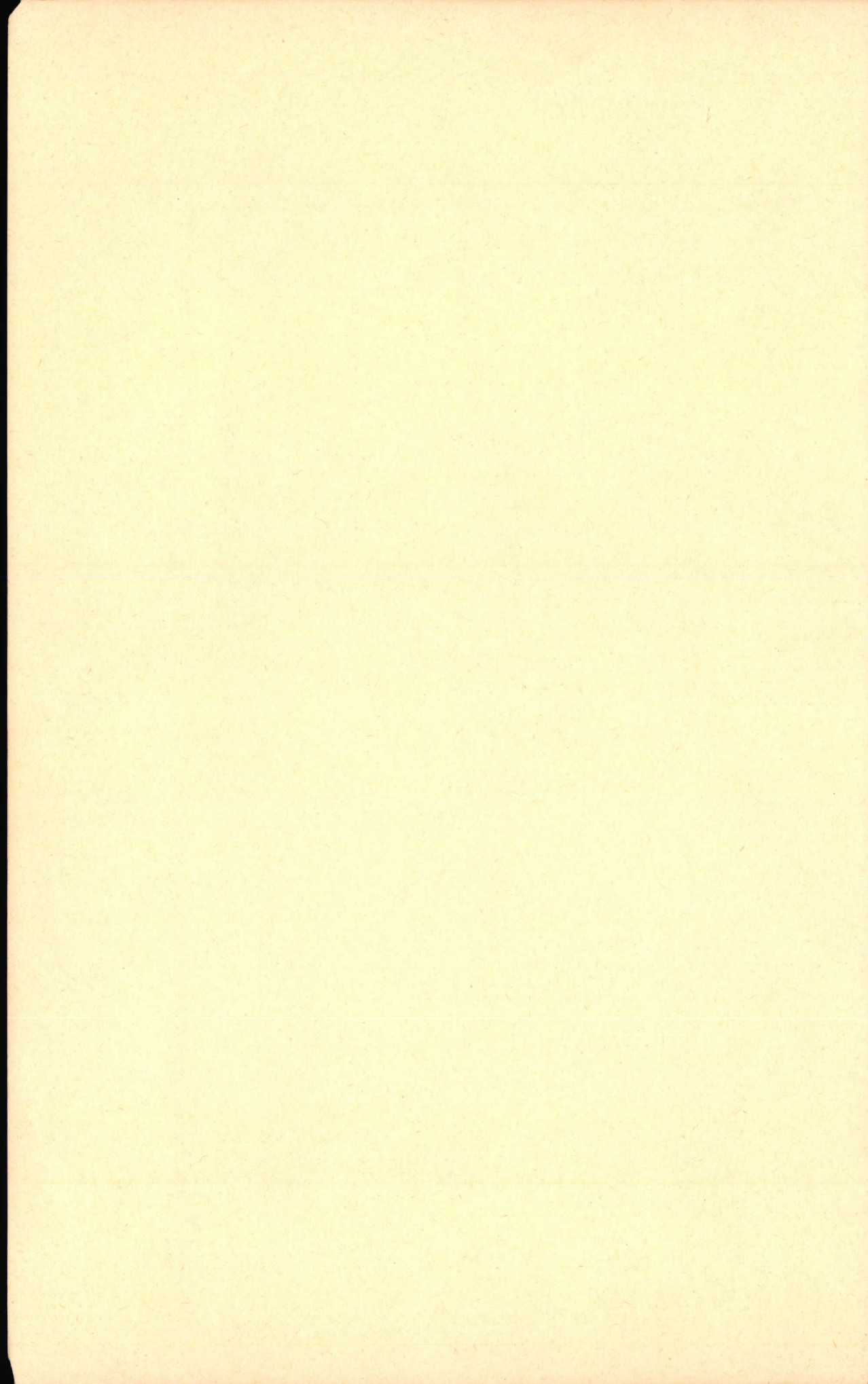
S'IL N'EST COGNV

DANS CE NUMÉRO :

- L'ABBAYE NOBLE DE HERKENRODE, par l'Abbé Joseph MOONS, ..... p. 165
- LE FROMAGE DANS LA LITTÉRATURE POPULAIRE DE WAL-LONIE, par Roger PINON ..... p. 192
- LE PATRIMOINE ARTISTIQUE DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE À LIÈGE (II), par Robert HANKART ..... p. 213
- ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE : LE GRAMOPHONE À LIÈGE EN 1898, par Jacques STIENNON ..... p. 225
- UN NOUVEAU TRAITÉ SUR LES NOMS DE FAMILLE BELGES (Suite : Fa- à Fey-), par Jules HERBILLON ..... p. 228
- COIN DES CHERCHEURS :
- UNE VENTE DE BOISERIES PROVENANT DE L'ÉGLISE S<sup>t</sup>-PIERRE À VINALMONT EN 1842, par Jacques COMANNE ..... p. 235
- LA RÉSURRECTION DE LAZARE : UNE GRAVURE LIÉGEOISE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE?, par R.VAN LAERE ..... p. 237
- ICONOGRAPHIES DE SAINTS MOSANS : 4. Collection privée, par Philippe GEORGE ..... p. 240

Prix : 250 F.





# Archéologie industrielle

## LE GRAPHOPHONE À LIÈGE EN 1898

par Jacques STIENNON \*

Vibrographie, phonautographe, essais de Charles Cros — tous ces efforts se sont cristallisés, entre 1877 et 1897, dans les machines parlantes d'Edison, de Bell et de Berliner, dont Jules Verne avait entrevu les progrès dès 1879 dans *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*. En avril 1878, un dessin publicitaire représente une cantatrice d'opéra enregistrant sa voix sur le phonographe d'Edison. Après une éclipse de quelques années, le célèbre inventeur perfectionnera son appareil qui, depuis 1887, ne quittera plus le marché international. Un collaborateur d'Alexander Graham Bell, C. S. Tainter, construira en 1886 le premier modèle de ce que l'on appellera alors le « Graphophone ». À la fois enregistreur et lecteur, l'appareil comprend notamment un rouleau de papier fort, couvert d'un mélange de cire et de paraffine. Son industrialisation sera assurée, à partir de 1886, par deux sociétés fondées par Alexander Graham Bell : la « Volta Graphophone Company » et l'« American Graphophone Company ». L'année suivante, Émile Berliner concurrençait Bell en lançant un appareil à enregistrement latéral, puis à disque de verre et, enfin, à disque de zinc. En 1888, Edison, stimulé par cette concurrence, améliorait son invention. Celle-ci fut présentée à Paris, à l'Académie des Sciences, le 23 avril 1889. La première année, son succès devint mondial grâce à l'Exposition universelle de Paris : dessinateurs et caricaturistes rivalisèrent de verve et de talent pour faire connaître les joies et les désagréments de cette voix magique.

Cependant, la commercialisation proprement dite ne s'amorça qu'entre 1890 et 1893. Les spécialistes sont d'accord pour situer son utilisation comme « objet domestique », à partir de 1896 en Europe. Le graphophone était encore un objet de luxe et ce n'est qu'en 1900 qu'il pourra être à la portée d'un public plus large, en raison de prix plus abordables <sup>1</sup>.

Or, en décembre 1898, un Liégeois, Albert de Neuville (1864-1924), personnalité bien connue du monde des arts et des lettres <sup>2</sup>, a composé un poème où, spirituellement, il suppose que sa voix, enregistrée par le graphophone, parviendra encore, bien des années plus tard, aux oreilles de ses frères, nièces et neveux. En même temps, il imagine que, au fil des ans, ses proches ont grandi, se sont mariés, ont engendré une nombreuse descendance. Dans ce télescopage et cette anticipation chronologiques, il y a donc tout un halo poétique qui fait la saveur de cette composition intimiste, qui n'était certainement pas destinée à être publiée.

---

\* Adresse de l'auteur : rue des Acacias 34, 4000-Liège.

1. Toutes les informations qui précèdent sont tirées de Paul CHARBON, *Le Phonographe à la Belle Époque*, Bruxelles, 1977, in-8°.

2. Cf. Charles DELCHEVALERIE, *En souvenir d'Albert de Neuville*, dans LA VIE WALLONNE, t. 6, n° 10, 15 juin 1926, pp. 386-389.

Par une coïncidence digne d'intérêt, en cette même année 1898, avaient été lancés sur le marché différents types de graphophones : le modèle « Standard » d'Edison, le « Berliner-Johnson » à régulateur, le modèle « Grand » de Columbia et, enfin, le graphophone Pathé dont la première publicité parut dans « L'Illustration » du 21 mai 1898<sup>3</sup>.

D'après sa fille, âgée aujourd'hui de 95 ans, Albert de Neuville éprouvait un vif intérêt pour les innovations techniques. C'est pour son usage personnel qu'il a acheté ce premier appareil sur lequel il a effectivement enregistré sa voix et celle de quelques-uns de ses proches. Le souvenir le plus saisissant de ces enregistrements ne concerne pas la famille Neuville, mais le père d'une amie d'école de Laure de Neuville. M. Frankart, père de la petite Alice, tenait un grand magasin de lingerie, rue du Pont d'Avroy. Mort prématurément, il a pu, grâce à l'appareil d'Albert de Neuville, parler à sa fille au-delà de la tombe<sup>4</sup>.

Tous ces rouleaux ont malheureusement disparu. Cependant, le Musée de la Vie wallonne conserve une intéressante collection de graphophones, gramophones et phonographes.

Le Conservateur du Musée, M. Jean Fraikin, m'a aimablement fait savoir que les collections dont il a la charge comportent les instruments suivants parmi les plus anciens : un graphophone de l'American Graphophon Company, New York, 1897 (C. 19937), deux graphophones de la marque « Je chante haut et clair » datant des années 1895-1900 (C. 20050 et 22566), trois phonographes Edison, deux du type Standard, 1903 (C. 23310) et 1905 (C. 20999), le troisième type G.E.M., plus récent (C. 25432) est exposé dans la Salle des Loisirs. Le même Musée possède une photographie de 1891 montrant la baraque foraine de la foire d'octobre à Liège, où l'on pouvait écouter le phonographe Edison (APh 6366)<sup>5</sup>.

#### LE GRAPHOPHONE

En cet an quatre-vingt-dix-huit  
Vers la fin du mois de Décembre,  
Comme je baillais dans ma chambre  
Le graphophone m'a dit : Psst!

Psst! viens ... et que, sur cette cire  
Par ce pavillon que tu vois  
Faisant enregistrer ta voix  
On l'entend à jamais bruire.

Dans dix ans et longtemps après  
Sur un ton criard et sonore  
Que ta parole vibre encore!  
Tu parleras sous les cyprès.

Tu parleras. A tes discours  
Les tiens crîrons : c'est notre frère!  
C'est notre oncle qui sort de terre!  
Oui, parmi vous je suis toujours.

3. Paul CHARBON, *op. cit.*, pp. 117-122.

4. Alice Frankart a épousé plus tard Jules Berchmans (1883-1951), professeur à l'Université libre de Bruxelles, ancien membre de l'École française d'Athènes et sculpteur de talent... On lui doit notamment le Monument aux Morts de l'Université de Liège.

5. Je remercie M. Jean Fraikin de l'empressement qu'il a mis à me fournir ces informations.

Il me semble entendre Denise <sup>1</sup>  
 Qu'accompagne un gentil marmot;  
 Emma <sup>2</sup> plus loin, ne souffle mot;  
 Son fiancé madrigalise.

Poïette <sup>3</sup> crie à son mari :  
 Eugène, ta barbe me pique!  
 Sa sœur Lili, toujours comique,  
 Fait un bon mot, et chacun rit <sup>4</sup>.

René <sup>5</sup> svelte, à la taille fine  
 Dit à sa femme bas, tout bas  
 Des mots que l'on ne comprend pas  
 Mais qu'à ses regards on devine.

Son frère Albert <sup>6</sup> en est rêveur  
 C'est gentil un jeune ménage;  
 Mais Pierre <sup>7</sup> s'en moque; à son âge  
 La liberté c'est le bonheur.

Pierre-Denis n'est plus le gosse  
 Qui nasillait : tata, baba,  
 C'est un jeune homme et sa barbe a  
 Déjà reçu maint coups de brosse <sup>8</sup>.

Mais que vois-je : d'autres neveux,  
 Des nièces! quelle ribambelle,  
 Dites comment on vous appelle  
 Et d'où venez-vous si nombreux?

Il faut croire qu'Ouspensk <sup>9</sup> rapporte  
 De l'or enfin à vos parents,  
 Ce titre est à dix mille francs  
 Pour que l'on croisse de la sorte?

Tant mieux, je croyais cependant  
 Que l'on faisait le grand partage,  
 Plus de riches, plus d'héritage,  
 Et chacun sur le même rang.

A-ton inventé la machine  
 Qui vous transporte dans les airs,  
 Qui, le même jour, des déserts  
 De l'Afrique vous lance en Chine?

Mais a-t-on, dites-moi, trouvé  
 Le microbe de la souffrance?  
 Hélas, il règne encor je pense,  
 Comme du temps où je vivais.

Il règne encore, c'est la vie,  
 Pour vivre il faut savoir souffrir,  
 Naître et pleurer et puis mourir  
 C'est l'éternelle litanie.

Je suis au bout de mon rouleau.  
 C'est à regret que je vous laisse.  
 Adieu jeunesse, adieu vieillesse  
 Restez unis jusqu'au tombeau.

Albert de NEUVILLE

1. Denise, autrement dit Denise de Neuville, nièce de l'auteur du poème (1888-1961), fille de Pierre de Neuville (1862-1892) et de Juliette Dupont († 1939). De son mariage avec le baron Étienne de Macar, elle aura deux enfants : Jacqueline, née en 1919, et Jean, né en 1920. Elle a donc 10 ans à peine.

2. Emma (7 ans), autrement dit Emma de Neuville, sœur de la précédente. Née en 1891, décédée en 1981, elle a épousé James Trasenster, dont elle a eu trois enfants. Le plus jeune de ceux-ci, Francine Holley, est un artiste de talent.

3. Poïette (10 ans) est le surnom de Marie-Louise Schmidt (1888-1969). Fille d'Alice de Neuville, née en 1866, qui avait épousé l'avocat Paul Schmidt (1863-1925), elle a eu six enfants de son mariage avec Armand Thibaut de Maisières (1881-1951). Notre poète, en appelant son époux Eugène, s'est donc trompé dans sa supposition anticipative!

4. Lili, ou Tilili, est Othilie (6 ans), sœur de la précédente. Née en 1892, décédée en 1950, elle avait épousé Jacques Hauzeur (1894-1959). Elle était, en effet, d'un caractère enjoué.

5. René (14 ans). Il s'agit de René Drion (1884-1933), fils d'Emma de Neuville (1861-1896), sœur aînée du poète, décédée depuis deux ans, qui avait épousé Henri Drion. René Drion a eu deux enfants : l'aîné, Henri (1922-1945), est mort à Buchenwald.

6. Albert (12 ans). Né en 1886 et frère du précédent. Il a épousé la baronne Marguerite de Courcy.

7. Pierre (1888-1942). Frère des précédents. Il avait donc 10 ans lors de l'achat du graphophone. Dans son cas, Albert de Neuville s'est révélé bon prophète puisque Pierre Drion a préféré au mariage la liberté du célibat.

8. Pierre-Denis. Âgé d'un an à peine lors de la composition du poème. Il s'agit de Pierre de Neuville (1897-1958), fils de Léon de Neuville (1870-1922) et de Louise Ancion († 1958). De son mariage avec Isabelle Drion, il a eu six enfants. Je ne lui ai pas connu de barbe!

9. Allusion aux charbonnages d'Ouspensk. Aujourd'hui Uspenskiy, dans le Kazakhstan (U.R.S.S.), sur la ligne de chemin de fer qui part de Baykonur et se dirige vers le nord-est (*Encyclopaedia Britannica World Atlas*, 1964, carte 29 D 8). A la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, Albert de Neuville s'est rendu plusieurs fois en Russie, où son beau-frère Paul Schmidt avait des intérêts dans les industries d'origine liégeoise.

# UN NOUVEAU TRAITÉ SUR LES NOMS DE FAMILLE BELGES

(Suite : *Fa-* à *Fey-*)

par Jules HERBILLON \*

**Faack**; moy. néerl. *vaec(k)*, *vake* « somnolence »? — **Fabbris**; var. de *Fabris*. — **Fabecq**; 1272 « Fabeche »; *Vaelbeek*, à Blanden (prov. Brabant). — **Faber, -ere**; lat. *faber*, *fabri* « celui qui travaille les corps durs, forgeron »; latinisation de *Maréchal*. — **Fabert**; var. de *Faubert*, anthropon. germ. *falc-behrt*; ou bien graphie francisée de *Faber*.

**Fabre, -é**; forme méridion. de *Fèvre*. — **Fabri**; w. *fâbri*; génitif de lat. *faber*; cf. *Faber*. — **Fabrici**; génitif de *Fabricius*. — **Fabricius**; gentilice lat. *Fabricius*; ou bien latinisation de *Maréchal*. — **Fabris**; var. de *Fabrice*, francisation de *Fabricius*? — **Fabritius**; var. de *Fabricius*. — **Fabry**; var. de *Fabri*.

**Fack, Facq**; avec CARNOY, p. 61 : hypocor. de l'anthrop. germ. *Facco* (FÖRST., col. 493). — **Facques**; *Facque*, à Verchoq (départ. Pas-de-Calais), etc. — **Facqueur**; var. de *Fauqueux*, forme pic. de fr. *faucheur*. — **Fadeur, -eux**; 1462 « Jehan le fadeur » Stave; w. *fâdeû*, fr. *faudeur* « ouvrier qui construit la *faude* pour la production du charbon de bois ».

**Faes**; 1420 « Bonifacius dictus Faes », 1430 « Servacius dictus Faes » Bois-le-Duc; aphérèse de *Bonifacius*, *Servatius*, *Gervasius*, cf. *Vlaamse Stam*, 1975, p. 84. — **Fafchamps**; *Favechamps*, w. *faf tchamps*, à Trembleur, à Mortier (prov. Liège). — **Faffin, Fafin**; du thème onomatop. *faf-*, comme w. *faflote* « corpuscule, chose sans valeur » : FEW, 3, p. 366-367, à compléter par *Les Dial. de Wallonie*, 3, 1973-74, p. 56-57, avec le sens de « bafouilleur, bavard ».

**Fafra**; 1792 « Guillaume Fafra » Lanaye; le premier *a* est long, cf. *Faufra*; NF obscur. — **Fafrate**; du thème de *Fafra*? — **Fagard, -art**; 1587 « Jean Floven dit vulgairement Faga » Huy; 1625 « Williem Fagar » Verviers; pour DAUZAT, p. 244 : péjoratif de fr. *fagot*, mais cf. ce *Bull.*, n° 95, nov.-déc. 1951, p. 95. — **Fagat**; var. de *Fagard*.

**Fages**; forme méridion. de lat. *fagea* « hêtraie » : DAUZAT, p. 244. — **Fagnant, -iant**; sans doute anc. fr. *faignant* « négligent » : FEW, 3, p. 555a; un verbe \**fagner*, dérivé de w. *fagne*, n'est pas attesté. — **Fagnard, -art, -iard, -iart**; fr. (Wallonie) *fagnârd* « habitant (ou : familier) de la Fagne »; ou bien gaum. *fagnârd* « paresseux » : FEW, 3, p. 555b.

**Fagneray**; 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s. « Fagneray » Petit-Rechain; dérivé avec le suffixe *-eré* (marquant l'habitat) de w. *fagne*; cf. w. *wêm'ré* « habitant de Waimes ». — **Fagnolle**; Fagnolle (prov. Namur), etc.; dérivé de w. *fagne*. — **Fagnot**; dérivé de w. *fagne*. — **Fagnoul, -oule, -ouille**; dimin. de w. *fagne*; topon. très fréquent.

**Fagnus**; 13<sup>e</sup> s. « Mikieus Fainnius » Lille; anc. fr. *faigneur* « celui qui feint » : FEW, 3, p. 553a? — **Fagny**; *Fagny*, topon. en Gaume; gaum. *fâgni*; ca. 1220 « Feignie »; pour L. ROGER, dans *Ann. Institut archéol. Luxembourg*, 45, 1910, p. 252, non un dérivé de *fagne*, mais un topon. en *-iacum*. — **Fagot**; 14<sup>e</sup> s. « Jean Fagot » Liège; fr. *fagot* (qui vend ou fabrique des fagots); aussi, en gaum., *fagot* « personne peu intelligente ».

\* Adresse de l'auteur : 62, rue du Cloître, 1020-Bruxelles.

**Faguard**; var. de *Fagard*. — **Faguenne**; w. verv. *faguène* « fagot » : *FEW*, 3, p. 364b. — **Faibon**; sans doute fr. *fait-bon* « celui qui agit bien »; cf. prov. *fai-mau* « mauvais sujet » : *FEW*, 3, p. 352a. — **Faider**; all. *Feder* « plume »; pour CARNOY, p. 237 : « batailleur, vengeur » [de l'all. *Fehde* « querelle, dispute »; cf. *FEW*, 15/II, p. 96b?].

**Faidherbe, Faid'herbe**; fr. *faix d'herbe*; surnom de celui qui porte cette charge. — **Faignard, -art**; var. de *Fagnard*. — **Faigneau**; dimin. de w. *fagne*. — **Faignet**; dimin. de w. *fagne*. — **Faignoy**; anc. fr. *fangoi* « bournier » : *FEW*, 15/II, p. 110a. — **Faillie**; moy. néerl. *falie* « manteau »; cf. fr. *faillie*, w. *faye* « mantille » DL.

**Failly**; moy. fr. *failly* « défailant, faible »; ou bien Failly (départ. Moselle). — **Faillon**; *Failon*, à Barvaux (prov. Namur). — **Fainœur**; surnom : fr. *fin cœur* « au cœur délicat ». — **Fairon**; *Fairon*, à Comblain-Fairon (prov. Liège); dérivé de fr. *fer*. — **Faisant**; dial. fr. *faisant* « laborieux, vaillant » : *FEW*, 3, p. 347a. — **Faise**; anc. fr. *faisse* « bande de terre allongée » : *FEW*, 3, p. 425b.

**Faite**; fr. *faîte* « sommet »; topon. — **Faitot**; surnom : w. *fêt-tot* « fait-tout »; homme à tout faire. — **Faitro**; sans doute surnom : fr. *fait-trop* « celui qui fait trop »; cf. *Faibon*. — **Falaise, -aize**; fr. *falaise* (topon.); le correspondant w. est *Falise*. — **Falaux**; 13<sup>e</sup> s. « Falaus » (prénom) Artois; anthropon. germ. *falh-wald*?

**Falchamps**; sans doute cacographie de *Fafchamps*. — **Falcq**; anthropon. germ. *Falco* : FÖRST., col. 495; ou bien moy. néerl. *valc*, *valke* « faucon ». — **Faleau**; *Fallau*, *Le Faleau*, à Châtelineau (prov. Hainaut). — **Falepin**; Falem-pin ou Phalempin (départ. Nord). — **Falesse**; var. de *Falaise*? — **Faleys**; néerlandisation de *Falaise*?

**Falise, -isse, -ize, Falize dit Piret**; w. *Falîze* (fr. *falaise*), topon. très fréquent. — **Falk**; var. de *Falcq*. — **Falkembergh, -enberg**; Falkenberg, fr. Faulquemont (départ. Moselle), etc. — **Falkenborgh, -urg**; Valkenburg (Limbourg holl.), 1041 « Falchenberg »; etc. — **Falkenstein**; Falkenstein (Bavière), etc.; « rocher des faucons ».

**Falla**; 1604 « Balduin Falla » Retinne; forme w. de *Fallais*. — **Fallais**; Fallais, w. *falâ* (prov. Liège). — **Fallaise**; var. de *Falaise*. — **Fallart** (graphie analogique), **Fallas**; var. de *Falla*. — **Fallaux, -eau**; var. de *Faleau*. — **Faller**; pour DAUZAT, p. 245 : alsac.-lorrain; représente « trappe », d'après Grimm; ou bien : habitant de Ober- et Unterfall (Allemagne); ou plutôt : var. de *Feller*.

**Falleur**; 1736 « Joseph Falleur », verrier, Liège; NF obscur. — **Fallier**; peut-être masc. de *Fallière* (Vosges *fallère* « fougère ») : *FEW*, 3, p. 514b. — **Fallise**; var. de *Falise*. — **Fallon**; 1544 « Henry le fallon » Lierneux; pour R. SCHMITTEIN, *L'anthropon. Fallon*, dans *Revue intern. Onomastique*, 11, 1959, p. 116 : anthrop. germ., non attesté, \**Falo*, devenu topon.; mais cette glose ne convient pas pour : 1544 « le fallon » (avec l'article) qui reste obscur.

**Fallot**; 14<sup>e</sup> s. « Falot de Termogne » Celles-lez-Waremme; 1544 « Jean Henry le Fallot » Louveigné; peut-être dial. fr. *falot* « gris jaunâtre » : *FEW*, 15/II, p. 107b; plutôt qu'avec DAUZAT, p. 245 : anc. fr. *falot* « sorte d'étoffe » ou fr. *falot* « grande lanterne ». — **Fally**; var. de *Failly*. — **Fallyer**; var. de *Fallier*. — **Falmagne**; Falmagne (prov. Namur).

**Falque**; var. de *Falcq* (moy. néerl. *valke* « faucon »). — **Falys, -yse**; var. de *Falise*. — **Famard**; Famars (départ. Nord). — **Famelart**; anc. fr. *famelart* « affamé » : *FEW*, 3, p. 406b. — **Famerée, -ie, Fammerée, Famrée**; pour Eug. VROONEN, II, p. 159 : dissimilation consonantique de *Frameries* (prov. Hainaut) [?]. — **Fanal**; var. de *Fenal*, que DAUZAT, p. 251, glose par : « homme du foin », c.-à-d. « faneur, faucheur »?

**Fanard**; 1195 « Symon Fanart » Zonnebeke; 1337 « les enfans Fanart » Liège; 1368 « Gilles Fannair » Liège; cf. la longue glose d'O. LEYS, dans *Meded. Vereniging Naamkunde*, 31, 1957, p. 120 : topon.; ou dérivé de moy. néerl. *van(ne)* « van »; ou dérivé de fr. *faner* [ce qui paraît le plus probable]. — **Fanchamps**; var. de *Fafchamps*? — **Fanck**; pour J. HESS, dans *Bull. linguist. et ethnol.* (Institut Grand-Ducal), fasc. 16, 1970, p. 37 : var. dial. luxemb. de *Fink* (all. *Fink* « pinson »).

**Fançon**; 1294 « Jakes Fanchons » Floriffoux; ca 1280 « Fansons » Visé; hypocor. de *Françoise*; ou bien : *Fanson*, à Xhoris (prov. Liège). — **Faniard**; var. de *Fagnard*. — **Faniel, -ielle, Faniel dit Higuët**; 1272 « relicta Fanelle » Thorembais-les-Béguines; pour M. GYSSELING, *Topon. Woordenboek*, p. 350 : dimin. de w. *fagne*. — **Fanius**; 16<sup>e</sup> s. « G. Fanius » Liège; sans doute latinisation d'un dérivé de w. *fagne*.

**Fank**; var. de *Fanck*. — **Fannes**; DAUZAT, p. 146, glose *Fanet* par un anc. dimin. de fr. *foin*. — **Fannoy**; w. nam. *fan'wè*; collectif en lat. *-ētum* de w. *fagne*? — **Fanon**; fr. *fanon*, w. (Malmedy) *fanon* « bannière » : FEW, 15/II, p. 111b. — **Fanson**; var. de *Fançon*. — **Fantïn**; anc. vaudois *fantin* « jeune homme » : FEW, 4, p. 661b.

**Fanuel**; *Fanuel*, nom biblique : M.-Th. MORLET, *Les noms de personne... anc. Gaule*, II, p. 51. — **Farasyn, -zyn**; var. de moy. néerl. *fariseus* « pharisien ». — **Farauche**; var. de *Ferage, Ferauche*. — **Farcin**; fr. *farcin* « maladie des chevaux », d'où, au figuré : « saleté, gale » : FEW, 3, p. 414a. — **Farcy**; 13<sup>e</sup> s. « Hues li farsit » départ. Aisne; anc. fr. *farsi* « bourré, rempli » : FEW, 3, p. 414b.

**Fardaux, -eau**; 1321 « Godefrin Fardeal » Pousset; fr. *fardeau*, surnom de portefaix. — **Farey, -ez**; pour DAUZAT, p. 247 : dérivé du topon. (*La Fère* (de germ. \**fara* « famille ») : FEW, 3, p. 413b [?]). — **Farges**; var. dial. (Massif Central) de fr. *forge* : DAUZAT, p. 247. — **Farin**; 1558 « Farin Donneux » Verviers; peut-être, avec autre finale, anthropon. *Faro* (FÖRST., col. 497), fr. *Faron* : DAUZAT, p. 247.

**Farine**; 1327 « Martin alle Farine », meunier, Liège; fr. *farine*, surnom de marchand ou de meunier. — **Farinaux, -eau, -eaux**; 1317 « Walterus Farineal de Haneffe »; dimin. de fr. *farine*. — **Farinelle**; dimin. de fr. *farine*. — **Farnir**; *Farnières*, à Grand-Halleux (prov. Luxembourg). — **Faron**; anthropon. germ. *Faro*; cf. *Farin*.

**Farvacque**; *Farvacq*, à Ellignies-S<sup>te</sup>-Anne (prov. Hainaut). — **Fasbender, -inder**; all. *Fassbinder* « tonnelier ». — **Fasquelle**; *Fasquelle*, à Campagnelles-Boulonnais (départ. Pas-de-Calais). — **Fass**; all. *Fass* « tonneau »; non var. de *Faes* dont l'*a* est long. — **Fassbender**; var. de *Fasbender*. — **Fasseaux, -iau, -iaux, ieau, -ieaux**; dérivé de *Face*, aphérèse de *Boniface*.

**Fassin**; 1204 « Facinus » Fécher; 1371 « Fachin de Lembor » Limbourg; dérivé de *Face*, aphérèse de *Boniface*. — **Fassman**; all. *Fass* « tonneau » + *Mann* « homme »; sans doute : « tonnelier ». — **Fassotte**; 1505 « Balwin Fachotte » Retinne; dérivé de *Face*, aphérèse de *Boniface*. — **Fasté, -ez**; dérivé du thème de l'anthropon. germ. *fast-* : FÖRST., col. 501.

**Fastenakels**; moy. néerl. *vast* « ferme, stable » + *akel* « dommage; antipathie »? — **Fastré, -ez**; anthropon. germ. *fast-rad* : FÖRST., col. 501. — **Fatrez**; var. de *Fastrez*? — **Fauberg**; var. de *Faubert*, anthropon. germ. *falc-behrt*? — **Faucan, -ant**; ne peut guère être Focant, w. *focan* (prov. Namur) dont l'*o* est bref. — **Fauche**; substantif verbal du fr. *foucher*.

**Fauchet**; fr. *fauchet* « petite serpe ». — **Faucheux**; fr. *faucheur*, nom de profession. — **Faucon**; fr. *faucon* (surnom d'éleveur ou sobriquet); ou bien



anthropon. germ. *Falco* (de même origine). — **Fauconier, -onnier**; fr. *fauconier* «qui dresse les oiseaux de proie pour la chasse». — **Faudel**; dérivé de moy. fr. *faudes* «jupon de mailles d'acier», etc. : *FEW*, 3, p. 382b ?

**Faudry**; var. de w. *fondri*, dérivé de *fond*? — **Faufra**; var. de *Fafra*. — **Faulx**; Faulx-Les Tombes (prov. Namur), etc.; germ. \**falisa* «falaise». — **Fauqueré**; pour DAUZAT, p. 248 : dimin. de pic. *faukeur* «faucheur». — **Fauquet, -ez**; forme pic. de *Fauchet*. — **Fauqueux**; forme pic. de *Faucheux*. — **Faur, Faure, Faures**; forme occit. de *Fèvre* (lat. *faber*).

**Faust**; all. *Faust* «poing», surnom. — **Faut**; var. de *Faulx* ou de *Faux* ? — **Fautré, -ès, -ez**; participe passé d'anc. fr. *fautrer* «battre, frapper» : *FEW*, 3, p. 394b; ou bien d'anc. fr. *feutrer* «rembourrer» : *FEW*, 3, p. 525b. — **Fautrel; Fautrel**, à Evran (départ. Côtes du Nord). — **Fautrier**; var. d'anc. fr. *feutrier* «ouvrier qui fabrique le feutre» : *FEW*, 3, p. 525b.

**Fauvaux, -eau, -eaux, -iaux**; moy. fr. *fauvel* «de couleur fauve; trompeur» : *FEW*, 3, p. 402b. — **Fauvelle**; féminin de *fauvel*; cf. *Fauvaux*. — **Fauvette**; fr. *fauvette* : *FEW*, 3, p. 403a (avec sens fig.). — **Fauvie**; var. de *Fauville*. — **Fauvil, -ille**; Fauville (départ. Eure et Seine-Marit.). — **Faux**; topon. fréquent : lat. *fagus* ou germ. \**falisa*.

**Favard, -art**; 1275 «Favars» Liège; 1551 «Wilkin Favar» Huy; prov. *favard* «pigeon ramier», d'où : «personne qui se rengorge avec un air boudeur» : *FEW*, 3, p. 340a. — **Favauge; Favauge**, à S'-Gérard (prov. Namur), etc.; fr. *forge*. — **Favaux, -eau, -eaux**; 1262 «Ludovicus dit Faveaz» Liège; 1405 «Collart Faveal» Liège; var. de *Fauvaux, -eau*.

**Favereaux**; 1337 «le favereal» Liège; dimin. de *fèvre* (lat. *faber*). — **Favette**; w. *favète* «féverolle» : *FEW*, 3, p. 339b. — **Faveur**; sans doute fr. *faveur* «bienveillance, protection». — **Favia**; w. *au favia*, à Walhain-S'-Paul (prov. Brabant). — **Favier**; anc. prov. *favier* «pigeon sauvage» : *FEW*, 3, p. 340a; cf. *Favard*. — **Faville**; var. de *Fauville*. — **Favot**; sans doute dimin. de fr. *fève*.

**Favray**; var. de *Favereau(x)*. — **Favre**; var. de *Fèvre* (lat. *faber*). — **Favrel**; var. de *Favereau(x)*. — **Favresse**; 1280 «Ude li faveresse» Liège; féminin de *Favereau(x)*. — **Favriau**; var. de *Favereau(x)*. — **Favril**; w. *è favri*, à Noiseux (prov. Namur) et à Transinne (prov. Luxembourg). — **Favrod, -ox**; CARNOY, p. 211, glose *Favrot* par un dimin. de *fèvre*.

**Favry**; var. de *Favril*. — **Fawai; Fawai**, à Theux (prov. Liège); dimin. de *Fawe*. — **Fawe**; w. *faw* «hêtre». — **Fawez**; peut-être \**Fawet, Fayet*, dimin. de w. *faw* «hêtre». — **Fay**; anc. w. *fay* [fāy], de lat. *fageus*, dérivé de lat. *fagus* «hêtre» : *Projet dictionn. w.*, p. 26; ou bien graphie pour *Fayi* (cf. *Fays*), collectif. — **Faye**; féminin de *Fay*; ou bien, en région malmédienne, var. de *Fayi* (avec recul de l'accent).

**Fayasse**; sans doute, dérivé péjoratif de w. *fay* «hêtre»; pour CARNOY, p. 239 : du thème de w. *fayé* «chétif, maussade», ce qui n'est pas attesté : *FEW*, 3, p. 433a. — **Fayen**; 1562 «Wathelet Phayen» Wandre; sans doute, dérivé de w. *fay* «hêtre». — **Fayet**; dimin. de w. *fay* «hêtre». — **Faygnoi**; var. de *Faignoy*. — **Fayhay; Fayehay**, à Dison (prov. Liège); dérivé en *-ehê* de w. *fay* «hêtre».

**Faymonville**; Faymonville (prov. Liège). — **Fayn**; var. de *Fayen*. — **Fayon**; w. *fayon* «paturon» : *FEW*, 17, p. 426b. — **Fayot**; dimin. de w. *fay* «hêtre»; cf. *Fayet*. — **Fays, Fayt, Faÿt**; w. *Fayi*, topon. très fréquent; collectif de w. *faw* «hêtre». — **Fazius**; peut être latinisation de *Faes*. — **Féaux**; forme vocalisée de fr. *féal* «loyal, fidèle».

**Fecher, Fé-; Fecher**, w. à *fêchî*, à Soumagne (prov. Liège), etc.; w. *fêchîre* « fougère ». — **Fecherolle, Fé-, Fecherolles**; 1654 « Philippe Fecherouille » Retinne; *Fecheroule*, à Rosée (prov. Namur), etc.; dimin. de w. *fêchîre* « fougère ». — **Fechi, Fechir, Fé-, Fechy**; w. *fêchîre* « fougère » (topon.).

**Feck**; 1464 « Feck » (anthropon.) Fresin; pour FÖRST., col. 493, le NF *Fecke* serait du thème *fag-*, ce qui est douteux pour la Belgique; cf. *Feken*. — **Feder**; var. de *Faider*. — **Féderbe**; var. de *Faidherbe*. — **Fédéric**; var. de *Frédéric*, par dissimilation consonantique. — **Federman**; all. *Feder* « plume » + *Mann* « homme »; donc : « homme de plume ». — **Fegers**; génitif d'all. *Feger* « balayeur ».

**Feguenne, Fé-; var. de Faguenne**. — **Fehr**; peut-être : all. *Fähre* « bac, bateau de passage ». — **Feider**; var. de *Faider*. — **Feigneau, -eaux**; dimin. de w. *fêgne*, var. de w. *fagne*. — **Feignon**; w. (Jalhay) *fêgnons, fê-* « fanes de la molinie » : DFL, p. 314; cf. dial. *fêgnon* « débris de foin » : FEW, 3, p. 455b. — **Feijen**; var. de *Feyen*.

**Feilhaber**; d'all. *feilhaben* « avoir à vendre »; donc : « vendeur ». — **Fein**; moy. néerl. *fijn, fein* « fin, parfait, beau ». — **Feincœur**; var. de *Faincœur*; fr. *fin cœur*. — **Feinquen**; dimin. de *Fein*. — **Feiten**; génitif de *Feyt*, hypocor. de *Wouter* : CARNOY, p. 67. — **Feiter**; 1319 « Jean de feitere » Malines; peut-être emprunt à anc. fr. *faitor* « celui qui a fait qq. chose » : FEW, 3, p. 361a.

**Fejkens**; génitif de *Feken*. — **Feken, -enne** (romanisation); à Welkenraedt : [fêkə]; peut-être hypocor. de *Frédéric*; cf. *Feck*. — **Felber**; pour DAUZAT, p. 250 : d'all. *Felbel* « panne, peluche », surnom de marchand; ou bien : « habitant près d'un saule (moy. haut-all. *velwē*) ». — **Feldbusch, -üsch**; topon. all. : *Feld* « champ » + *Busch* « buisson ».

**Feldges**; dimin. d'all. *Feld* « champ ». — **Feldheim**; topon. all. : *Feld* « champ » + *Heim* « demeure ». — **Felgenhauer**; all. *Felgenhauer* « charron ». — **Felisaz**; matronyme savoyard : féminin de *Félize (Félix)* : DAUZAT, p. 251. — **Felix, Fé-**; prénom : *Félix* (lat. *felix* « chançard, heureux ». — **Fell**; all. *Fell* « peau ». — **Fellemann, génitif : Fellemans**; all. *Fell* « peau » + *Mann* « homme »; donc : « peaussier ».

**Fellen, Fellens** (génitif); peut-être anthropon. germ. *Filo* : FÖRST., col. 505; ne peut être Felenne (prov. Namur). — **Feller**; forme luxemb. du prénom *Valère* : Ed. OSTER, *Nos noms de famille au 17<sup>e</sup> s.*, dans *Biographie Nationale du Pays de Luxembourg*, 13<sup>e</sup> fasc., 1965, p. 39, 111; plutôt qu'avec DAUZAT, p. 251 : dérivé [non attesté] d'all. *Fell* « peau »; cf. *Faller*.

**Felliaux**; sans doute dérivé d'anc. fr. *fel* ou de w. *fêl*, cf. *Felot*. — **Fellin**; sans doute comme *Felliaux*; ne peut être *félin* « souple, gracieux » qui date de 1845 : FEW, 3, p. 446a. — **Fellmann**; var. de *Fellemann*. — **Felon, Fé-**; anc. fr. *felon* « cruel, méchant » ou fr. *félon* : FEW, 15/II, p. 123b; ou bien *Failon*, w. *fêlon*, à Barvaux (prov. Namur).

**Felot**; dérivé d'anc. fr. *fel* « cruel, méchant » ou de w. *fêl* « rapide », cf. anc. fr. *felet* « cruel, dur » : FEW, 3, p. 524a. — **Fels**; all. *Fels* « rocher ». — **Felsenhart**; all. *felsenhart* « dur comme roc ». — **Felten, Feltenne** (romanisation); var. de *Velten (Valentinus)* : Ed. OSTER, (cf. *Feller*), p. 120. — **Feltes, Feltesse** (romanisation); var. de *Feltus*. — **Feltus**; latinisation de *Felt*, hypocor. de *Valentinus*.

**Feltz**; var. de *Fels*; forme all. de La Roche (prov. Luxembourg). — **Femal, Fé-**; forme anc. de Fumal (prov. Liège). — **Fenaille**; dial. fr. *fenaille* « guenilles; fille sale dans sa mise » : FEW, 3, p. 455b. — **Fenasse**; anc. liég. *fenache* « chiffon » : FEW, 3, p. 455b; ou w. liég. *fènèsse, -asse* « tige de graminée fine et desséchée sur pied » DL; au fig. : « chose sans valeur ».

**Fenaux, Fé-, Feneau**; du thème d'anc. fr. *fanier, fe-* « marchand de foin » : *FEW*, 3, p. 455a. — **Fender**; var. de fr. *fendeur* « ouvrier qui fend (le bois, etc.) »; pour la finale, cf. *Fonder* (fr. *fondeur*). — **Feneuil**; anc. fr. *fenoil, fanueil*; fr. *fenouil* : *FEW*, 3, p. 454a; surnom de marchand. — **Fenot**; 1339 « Collengnons Fenos » Ligney; comme *Fenaux*.

**Fequenne**; var. de *Feken(ne)*. — **Fer**; fr. *fer*; surnom de marchand. — **Ferage**; *Ferage*, à Hulsonniaux (prov. Namur), etc.; fr. *forge*. — **Feraille**; 1780 « veuve Feraille » Charleroi; fr. *ferraille* : *FEW*, 3, p. 472a; surnom de marchand. — **Ferain**; anc. fr. *ferin* « de fer, chemin ferré » : *FEW*, 3, p. 472b; cf. *Fiérain*, et *Fièrain*; ne peut être fr. *férin* « sauvage » qui date de 1611 : *FEW*, 3, p. 481a.

**Ferant**; anc. fr. *ferrant* « gris clair, de la couleur du fer » : *FEW*, 3, p. 472b. — **Ferard, Fé-**; anthropon. germ. \**fehr-hard*, cf. FÖRST., col. 503; ou bien dissimilation consonantique de *Frérard*. — **Ferauche, Fé-, Ferauge**; var. de *Ferage*. — **Feraux**; w. (Malmedy) *féar* « bâton ferré » : *FEW*, 3, p. 472b; ou w. (Wanfercée) *fèrau* « mauvais charbon, caillouteux ».

**Ferbecq**; var. de *Verbecq, Verbeke* « du ruisseau ». — **Ferber**; all. *Färber* « teinturier ». — **Ferbus**; pour CARNOY, p. 254 : « qui ferre les bœufs (ironique) »; cf. ca 1172 « *Ferrebo* > Ferrabœuf » Poitou. — **Ferdin**; anc. fr. *ferdin* « petite pièce de monnaie » : *FEW*, 3, p. 462a. — **Ferdinand, -ant, Ferdinande** (féminin); anthropon. germ. *frithu-nand* : FÖRST., col. 536.

**Ferenc**; anc. prov. *ferrenc* « de fer » : *FEW*, 3, p. 472b; ou forme hongroise de *François* : *Rev. intern. Onomastique*, 13, 1961, p. 235. — **Feret**; dimin. du thème de *Ferry*; ou anc. norm. *feret* « petit objet en fer » : *FEW*, 3, p. 471a. — **Ferette**; *Ferette*, all. *Pfirt* (départ. Haut-Rhin). — **Fergusson**; NF anglais : « fils de Fergus (nom de trois rois d'Écosse) ».

**Ferier**; anc. w. *ferrier* « maréchal-ferrant » : *FEW*, 3, p. 468b. — **Ferin, Fé-**; var. de *Ferain*; ou bien *Férin* (départ. Nord). — **Ferir, Fé-, Ferire, Fé-**; Ferrières (prov. Liège), etc.; anc. fr. *ferriere* : *FEW*, 3, p. 468b. — **Ferling**; anc. fr. *frelin, ferlin* (poids, monnaie) : *FEW*, 3, p. 462a. — **Fermier**; fr. *fermier* : *FEW*, 3, p. 571a.

**Fermine, -inne**; *Fermine*, à Izier (prov. Luxembourg). — **Fermont**; *Fermont*, à Leuze (prov. Hainaut), ou *Fermont*, à Montigny-sur-Chiers (départ. Ardennes), etc. — **Fernagut**; 13<sup>e</sup> s. « Fernagus » Eu; 1424 « Fernaghuut Maes » Courtrai; Fernagu, nom épique : LANGLOIS, p. 215. — **Fernemont**; w. à *fèrnémont*, Franc-Waret (prov. Namur), etc.

**Ferneuse**; Fosse (ou Vallée) *Ferneuse*, à Amiens (départ. Somme), etc. — **Ferneven**; sans doute var. de \**Fer(n)even* « de dame Ève »; cf. CARNOY, p. 74. — **Fernez**; pour DAUZAT, p. 252 : var. de *Fernet*, contraction de *Ferronet*, dimin. de *Fer(r)on*. — **Feroce, Fé-**; moy. fr. *féroce* « qui est d'un caractère cruel, sanginaire » : *FEW*, 3, p. 467b. — **Feroqe, Fé-**; var. de *Ferage, Ferauge*.

**Feron, Fé-, Feront**; anc. fr. *ferron* « forgeron qui ne fait que de gros ouvrages; marchand de fer » : *FEW*, 3, p. 471b. — **Ferot**; *Ferot*, à Ferrières (prov. Liège), etc. — **Feroumont, Fé-**; w. *so fèroumont*, à Les Avins et Bois-et-Borsu (prov. Liège). — **Ferraille**; var. de *Feraille*. — **Ferrand, -ant**; var. de *Ferant*. — **Ferrari**; forme ital. (au plur.) de *Ferier*.

**Ferret**; var. de *Feret*. — **Ferrette**; var. de *Ferette*. — **Ferrier**; var. de *Ferier*. — **Ferriere, -ière, -ire**; var. de *Ferir(e)*. — **Ferrin**; var. de *Ferin*. — **Ferron**; var. de *Feron*. — **Ferry**; forme popul. de *Frédéric*. — **Ferryn**; forme flam. de *Ferin*. — **Ferson, -ons**; 1215 « Gilbert dit Gillebin Ferceon » Huy; M. YANS, *Les Échevins de Huy*, p. 4, cite les var. *Fercon, Ferchon, Frechon, Freson*; peut donc être une var. de *Fréson*.

**Fertom, -ons**; anc. fr. *fertou* « petite monnaie d'argent » : *FEW*, 17, p. 427b. — **Fery**; var. de *Ferry*. — **Ferijn**; var. de *Ferry*. — **Feryr**; var. de *Ferir(e)*. — **Fesel**; peut-être anc. fr. *faissel* « fagot » : *FEW*, 3, p. 428b. — **Festers**; génitif de : « Fester » (prénom) Maastricht; aphérèse de *Sylvester*. — **Festjens**; peut-être dimin. du thème de *Fester(s)*. — **Festons**; moy. fr. *feston* « couronne de feuilles, de fleurs pour entourer une image, un écusson » : *FEW*, 3, p. 483b.

**Festraet, -ate, Festraets** (génitif); anthropon. germ. *fast-rad* : FÖRST., col. 501; cf. *Fastré*. — **Festyens**; var. de *Festjens*. — **Fetis**; anc. fr. *faitis* « joli, bien fait » : *FEW*, 3, p. 358b. — **Fetro, Fé-, Fétrot**; sans doute var. de *Fétrop*. — **Fétrop**; sans doute surnom : *fait-trop* « celui qui exagère »; cf. *fait-tard, fait-tout, fait-rien* : *FEW*, 3, p. 349b; cf. *Faitro*.

**Fets**; génitif de *Fett*. — **Fetsuypens**; composé (au génitif) de moy. néerl. *vet* « gras » + *supe, suype* « soupe ». — **Fett**; all. *fett* « gras ». — **Fetter**; moy. néerl. *vetter* « tanneur, corroyeur ». — **Fettweis**; selon VROONEN, II, p. 161 : nom d'origine, *Vettweisz* (Allem.). — **Fetu, Fé-,** fr. *fétu*, au sens figuré de « gringalet », qui est celui du sobriquet w. liéq. *fistou*.

**Feucht**; all. *feucht* « humide, moite »; aussi nom d'origine : *Feucht*, près de Nuremberg (Bavière). — **Feuillat**; var. dial. de *Feuillet*. — **Feuillen, -ien, Feuillien**; prénom *Feuillen*; saint *Feuillen*, w. liéq. *sint Foyin*, w. nam. *sint Fouyin*, moine irlandais, assassiné près du Rœulx, VII<sup>e</sup> siècle. — **Feuillet**; fr. *feuillet* (qui a divers sens techniques). — **Feurs**; Feurs (départ. Loire).

**Feutry**; var. de *Fautrier*. — **Fevery, Fevry**; w. à *fèvri*, à Gedinne (prov. Namur). — **Fevrier, Fé-,** 13<sup>e</sup> s. « Jakemes Fevriers » Artois; fr. *février*, surnom évoquant le mois de la naissance. — **Fey, Feye, Feyen** (génitif); pour J. HESS, dans *Bull. ling. et ethnol.*, fasc. 16, 1970, p. 38 (Institut Grand-Ducal, Luxembourg) : aphérèse de *Sophie*; bien plutôt : anthropon. germ., 1<sup>er</sup> élément de *Vegericus*, cf. *Feyerick*.

**Feyerick**; 1098 « Vegericus », 1307 « Godeverd Veieric » Gand; anthropon. germ., cf. J. MANSION, *Oud-Gentsche Naamkunde*, p. 116; LINDEMANS, p. 87. — **Feymonville**; var. de *Faymonville*. — **Feys**; de *Feinse (Vincent)* : *De Leiegouw*, 4, 1962, p. 249? — **Feyt, Feyth, Feytens** (génitif); hypocor. de *Wouter*; cf. *Feiten* : LINDEMANS, p. 71. — **Feyts**; génitif de *Feyt*.

**Corrigenda** du n° 215 (oct.-déc. 1981); ces corrections nous sont aimablement communiquées par notre collègue germaniste Fr. Debrabandere, de Courtrai, que nous remercions vivement.

— **Duflou**; var. de *Duflos, -ot*; les NF flamands *Defloo* et *De Vlo* sont des réinterprétations de *Duflot*. — **Dutreeuw** peut être une flamandisation de *Dutriau(x)* ou *Detreux, Detraux*. — **Duyck**, cf. Fr. DEBRABANDERE, *Kortrijkse Naamkunde (1200-1300)*, n° 220. — **Dyserinck**; 1377 « Hannin Diserin » Courtrai; dérivé de *iser* « fer »; donc : « homme de fer, impitoyable ». — **[Echterbille]**; lire : *exter* « pie »; cf. *Exterbille*. — **Edelborgh**; plutôt anthropon. germ. *edel-burg*. — **Eeckeleers**; *eekelaar, -eer*, forme dialectale de *eek, eik* « chène ». — **Eelbode**; anthropon. germ. *agil-bodo*. — Plusieurs autres notices ne sont pas sûres, mais demanderaient un commentaire détaillé qui ne peut être entrepris ici.

# COIN DES CHERCHEURS

## UNE VENTE DE BOISERIES PROVENANT DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À VINALMONT EN 1842

par Jacques COMANNE \*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le goût de la collection ou des antiquités pousse certains à racheter aux églises l'un ou l'autre élément ancien. M<sup>me</sup> Lhoist-Colman vient de publier à ce sujet un intéressant document daté de 1881 <sup>1</sup>.

Les procès-verbaux du Conseil de fabrique de l'église Saint-Pierre à Vinalmont (Wanze) nous ont conservé le souvenir d'une transaction de ce genre en date du 20 février 1842 <sup>2</sup>. En voici le texte :

« Le conseil de la fabrique de l'église succursale de Vinalmont assemblé aujourd'hui vingt février 1800 quarante deux

vu que dans le chœur de notre susdite église il s'y trouve deux portes peintes sur colle et très gothiques

considérant que l'église ainsi que son ameublement est moderne

considérant qu'il coûterait beaucoup pour la restauration de ces deux portes

considérant que la fabrique n'est pas en état de pourvoir aux frais que la susdite réparation nécessiterait attendu qu'il y a déjà un déficit

considérant que le desservant a fait des dépenses à l'église que la fabrique ni la commune n'a supportées

vu l'offre faite par monsieur Bodson antiquaire domicilié à Liège tendante à remplacer les susdites vieilles portes par deux neuves en chêne vernissées et conformes aux vœux des fabriciens et qu'il offre en outre une somme de soixante francs

1<sup>o</sup> le susdit conseil estime que les portes seront livrées à Mr Bodson aux conditions précitées et quand les nouvelles seront placées

2<sup>o</sup> que la somme de soixante francs sera payée en acompte à mr havet delporte sur les ouvrages faits aux petits autels etc etc

fait en séance le jour mois et an que dessus ».

On le voit, le Conseil de fabrique a cédé à l'offre d'achat. Les portes « du chœur », c'est-à-dire des sacristies, sont aujourd'hui des portes banales en chêne, à panneaux, d'un seul battant.

Des portes « très gothiques », nous n'avons plus aucune trace. L'antiquaire liégeois les a sans doute revendues, et il est pratiquement impossible de savoir où elles ont abouti.

---

\* Adresse de l'auteur : chaussée de Tirlemont 215, 5241-Vinalmont (Wanze).

1. Berthe LHOIST-COLMAN, *Une offre d'achat du retable de l'église Saint-Denis à Liège*, dans *BSRVL*, 215 (octobre-décembre 1981), pp. 121-123.

2. A.É.H., *Registres de la cure de Vinalmont*, n° 10, pp. 59-60.

La méprisante épithète « gothique » employée par le Conseil de fabrique ne doit pas nous abuser. Elle désigne toute production antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle, ou plus exactement au style italianisant propagé par la Contre-Réforme. On ne doit pas oublier que, surtout dans les campagnes, le style « gothique » médiéval a poursuivi une fructueuse carrière tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, voire même au début du XVII<sup>e</sup>. Il est donc vraisemblable — et raisonnable ? — de considérer que les portes en question dataient du XVI<sup>e</sup> siècle, et que leur décoration, probablement sculptée, avait cessé de plaire aux yeux « modernes » du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le procès-verbal laisse également entendre qu'elles auraient été en mauvais état. Mais peut-être est-ce aussi l'antiquaire qui a su en persuader ses interlocuteurs, afin de les décider à vendre ? L'épithète « vieilles » est peut-être aussi affective que descriptive. Néanmoins, il est certain que la qualité de leur facture peut encore tenter un œil averti, comme celui de l'antiquaire Bodson. Celui-ci est certes mieux au courant du goût nouveau, cet historicisme qui commence à poindre, et qui est aux antipodes de celui des « modernes » Vinalmontois. Rappelons pour mémoire, et à titre d'exemples, que deux des plus importants chantiers « néo-gothiques » de Liège, celui du palais provincial et celui de la restauration de la cathédrale Saint-Paul, datent respectivement de 1849 et 1850.

Il est intéressant de noter que, outre une probable ornementation sculptée, ces portes étaient peintes. Le procès-verbal utilise la curieuse expression « sur colle ». Que faut-il entendre par là ? Il est possible que des portes du XVI<sup>e</sup> siècle aient encore conservé au XIX<sup>e</sup> siècle une peinture à la détrempe d'origine, peinture dont le liant normal eût été la colle. Malgré la fragilité d'une telle peinture, on peut encore le supposer. Une préparation du fond à base de colle, pour refermer les pores du bois, pourrait dans ce cas être envisagée, ce qui justifierait l'emploi de la préposition « sur ». Cela suppose aussi un niveau de connaissances techniques exceptionnel dans le chef du rédacteur du texte, voire un étalage assez vain, puisque cette préparation est invisible. On peut, à juste titre, douter de l'existence de telles connaissances, et conclure que l'emploi de « sur » est une erreur ou un lapsus. De toute façon, la présence de colle nous fera conclure à l'existence d'une peinture à la détrempe, à l'exclusion de toute autre <sup>3</sup>.

D'où provenaient donc ces fameuses portes ? L'actuelle église de Vinalmont est une reconstruction en style néo-classique commencée en 1789 et achevée en 1825, remplaçant un édifice probablement médiéval, du moins dans sa structure <sup>4</sup>. L'ameublement, à l'exception du maître-autel, a été réalisé vers la même époque : banc de communion, bancs de la nef (deux sont datés 1826 et 1827) ; la chaire de vérité est légèrement postérieure (1858). Le tout est réalisé dans le même style néo-classique, dit « Louis XVI ».

Le maître-autel, lui, provient de l'ancienne église Saint-Germain, à Huy. Il date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et peut donc, à ce titre, être encore regardé comme « moderne », c'est-à-dire conforme au goût du temps, en 1842.

Les portes pourraient avoir été récupérées dans l'ancienne église. Il semble que ce soit d'ailleurs le cas des fonts baptismaux de pierre à quatre figures, datés de 1538. Ils ne sont jamais cités comme acquisition par le curé Mahy, qui a

3. Je tiens à remercier M. Xavier Folville, qui a bien voulu m'éclairer sur ces points de technique.

4. Un édifice à trois nefs, avec tour et entrée latérale, si l'on en juge par une notice manuscrite (voir note suivante), p. 153.

rédigé une notice manuscrite sur la paroisse <sup>5</sup>. On aurait employé ces portes pour clore les sacristies, ou plutôt la sacristie. En effet, la sacristie primitive — encore récente, mais trop petite — fut remplacée en 1833 aux frais du curé Mahy <sup>6</sup>. En 1839 <sup>7</sup>, la commune fait placer à ses frais une porte donnant sur le cimetière, au midi. En 1843 <sup>8</sup> seulement, soit un an après la vente des boiseries, une deuxième sacristie est édiflée à l'opposé de la première. Cela justifie donc l'emploi de l'expression « portes du chœur » : l'une est celle de la sacristie, l'autre celle du cimetière en 1842. L'année suivante, elles donnaient toutes deux dans une sacristie.

Le curé Mahy, qui insiste toujours beaucoup sur les frais qu'il consent pour l'embellissement de son église, aurait donc voulu économiser l'achat de nouvelles portes, et aurait « récupéré » de vieilles boiseries, en attendant mieux. Signalons, pour être complet, qu'il est encore possible que celles-ci se soient trouvées, à l'origine, à la chapelle de Wanzoul, dont la construction remonte à 1543 <sup>9</sup>, et qui fut agrandie et restaurée une première fois en 1830, soit peu de temps avant les travaux entrepris à Vinalmont.

On regrettera certainement la décision du Conseil de fabrique et la disparition des portes, dont le souvenir ne nous est plus conservé que dans ce document d'archives. Même si celui-ci suscite nombre de questions sans réponse, il nous aura permis d'entrevoir l'évolution du goût, et de réfléchir sur certains problèmes techniques.

## LA RÉSURRECTION DE LAZARE : UNE GRAVURE LIÉGEOISE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE ?

par R. VAN LAERE \*

Dans une étude iconographique et iconologique récente, H. Guratzsch donne une vue d'ensemble sur le thème de la résurrection de saint Lazare dans l'art des Pays-Bas de 1400 à 1700 <sup>1</sup>. Ceci me permet de signaler une petite gravure de bois (56 × 41 mm) qui n'a pas été reprise dans l'inventaire. Je la connais par une impression liégeoise sortant de l'atelier de Léonard Streel (1593-1653) <sup>2</sup>. Elle se trouve sur la dernière feuille d'un traité de Matthias Pauli (1580-1651) intitulé VN ABBREGE CONTENANT LA VERITE CATHOLIQUE DV PVRGATOIRE, ... et publié en 1640.

5. *Notice sur la paroisse de Vinalmont*, manuscrit ajouté au volume de *Mandements de carême*, et conservé à la cure.

6. A.É.H., *Registres*, n° 10, pp. 9-10, et *Notice*, pp. 173 à 181.

7. *Notice*, p. 199.

8. *Id.*, p. 226.

9. Il s'agit bien sûr de l'ancienne chapelle, aujourd'hui désaffectée. Voir P. VANLOFVELDE, *Notes et documents pour contribuer à l'histoire de Vinalmont-Wanzoul*, monographie dactylographiée, 1970, p. 8 et sqq.

\* *Adresse de l'auteur* : Provinciaal Archief- en Documentatiecentrum, Zuivelmarkt 33, 3500-Hasselt.

1. Herwig GURATZSCH, *Die Auferweckung des Lazarus in der Niederländischen Kunst von 1400 bis 1700. Ikonographie und Ikonologie*, Bruxelles, 1980 (ARS NEERLANDICA II).

2. Cf. Claude TRIAILLE-CLOSSET, *Liège : ses premiers imprimeurs*, pp. 24-30, dans *Liège : ses bons métiers, ses premiers imprimeurs*, Liège 1980.

Il est fort difficile de situer géographiquement cette gravure. Elle ne se trouve probablement pas dans l'édition originale, flamande, du livre <sup>3</sup>. Doit-on par conséquent supposer une origine locale, donc liégeoise ? Son style archaïque semble confirmer cette hypothèse. Le thème fut d'ailleurs bien connu à Liège, comme en témoigne par exemple un dessin de Lambert Lombard (1506-1566) de 1544 <sup>4</sup>.

La datation de la gravure pose, elle aussi, plusieurs problèmes. Une étude plus détaillée de la représentation permet pourtant une datation plus précise.



Le motif, tel qu'il est représenté ici, appartient à la plus ancienne tradition iconographique du thème. Dans toute la composition, on cherche en vain une influence des grands courants artistiques. Lazare sort de la fosse <sup>5</sup> dont le couvercle a été enlevé <sup>6</sup>. Il est aidé par saint Pierre <sup>7</sup> et lève ses mains dans un geste d'adoration vers le Christ. Plusieurs spectateurs entourent la scène <sup>8</sup>. On reconnaît facilement, au centre du deuxième plan, un personnage qui se protège contre l'odeur qui se dégage de la tombe <sup>9</sup>. Sur l'arrière-plan, on distingue un bâtiment inidentifiable dans le style de la Renaissance. Le couvercle de la tombe porte les mots LAZARE VENI FORAS (Jean 11.43) dont l'emplacement inhabituel peut étonner <sup>10</sup>.

3. Pour la description complète de cette édition et de l'édition flamande : Norbertus TEEUWEN, P. Matthias Pauli O.E.S.A. 1580-1651, dans ONS GEESTELIJK ERF 20, 1946, p. 280-281 : *Een Hand-boecxken inhoudende Verscheyde Ghebeden Tot Lavenisse van de Zielen des Vagheviens...*, Tot Luyck, By Leonaerdt Streel, Boeckdrucker, M.DC.XXXVI. Teeuwen ne signale pas notre gravure dans cette édition flamande dont un exemplaire se trouve dans la bibliothèque de l'Université de Gand.

4. GURATZSCH, *op. cit.*, p. 98-102, ill. 74 et 75; *Lambert Lombard et son temps*, Liège, 1966, n° 314.

5. GURATZSCH, *op. cit.*, p. 242.

6. GURATZSCH, *op. cit.*, p. 202-205.

7. GURATZSCH, *op. cit.*, p. 209-214.

8. GURATZSCH, *op. cit.*, p. 61.

9. GURATZSCH, *op. cit.*, p. 205-208.

10. Ceci semble indiquer que le couvercle a perdu dans les yeux de l'artiste une grande partie de sa signification iconographique. Ce détail suggère une datation tardive, mais l'argument perd un peu de son poids quand on constate que Hans Bol (1534-1593) signe une gravure dès 1580 sur le couvercle de la tombe, cf. GURATZSCH, *op. cit.*, ill. 82.



En comparant cette petite gravure avec l'œuvre d'autres artistes on s'aperçoit vite que son auteur n'a été influencé ni par Lambert Lombard ou Lambert (III) Suavius (1510?-1567?)<sup>11</sup>, ni par l'école anversoise de gravure<sup>12</sup>, et encore moins par la réinterprétation du thème par Rembrandt (1606-1669)<sup>13</sup>.

Des détails stylistiques et iconographiques<sup>14</sup> suggèrent une datation bien avant le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le type iconographique de la représentation remonte à une tradition de la fin du XV<sup>e</sup> siècle qui fut progressivement abandonnée avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette tradition a beaucoup d'affinités avec l'école de miniature flamande de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, dont notre gravure serait donc une souche extrêmement tardive. On pourrait par conséquent la considérer comme une œuvre d'un artisan local (liégeois?), exécutée au plus tard vers 1575.



La présence d'une autre gravure, représentant une *Danse macabre* (56 × 56 mm) dans le même livre (en face de la page 1), et qui vraisemblablement appartient à la même tradition artistique, semble confirmer ce point de vue.

11. GURATZSCH, *op.cit.*, p. 101-102.

12. GURATZSCH, *op.cit.*, p. 103-109.

13. GURATZSCH, *op.cit.*, p. 144-157.

14. Surtout le thème de l'odeur tombale est significatif.

# ICONOGRAPHIES DE SAINTS MOSANS

par Philippe GEORGE \*

## 4. COLLECTION PRIVÉE <sup>1</sup>

Manuscrit en Français du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Folio 82 recto.

(Papier 517 pages 315 × 195).

« Histoire du Pais de Liège ».

L'artiste anonyme donne une représentation, sur bien des points imprécise, du buste-reliquaire de saint Lambert, conservé au Trésor de la cathédrale de Liège; dans les niches du socle se déroulent, sans ordre chronologique, des épisodes de la vie du saint : prédication, célébration de la messe, martyre, pénitence de Stavelot, épisode des charbons ardents. Ce dessin à la plume, colorié, introduit l'histoire de saint Lambert, dans cette chronique liégeoise qui s'échelonne épiscopat par épiscopat; seuls Lambert et Hubert y obtiennent une iconographie particulière, les autres évêques, un portrait stéréotypé, comme dans un manuscrit plus ancien conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (10254).

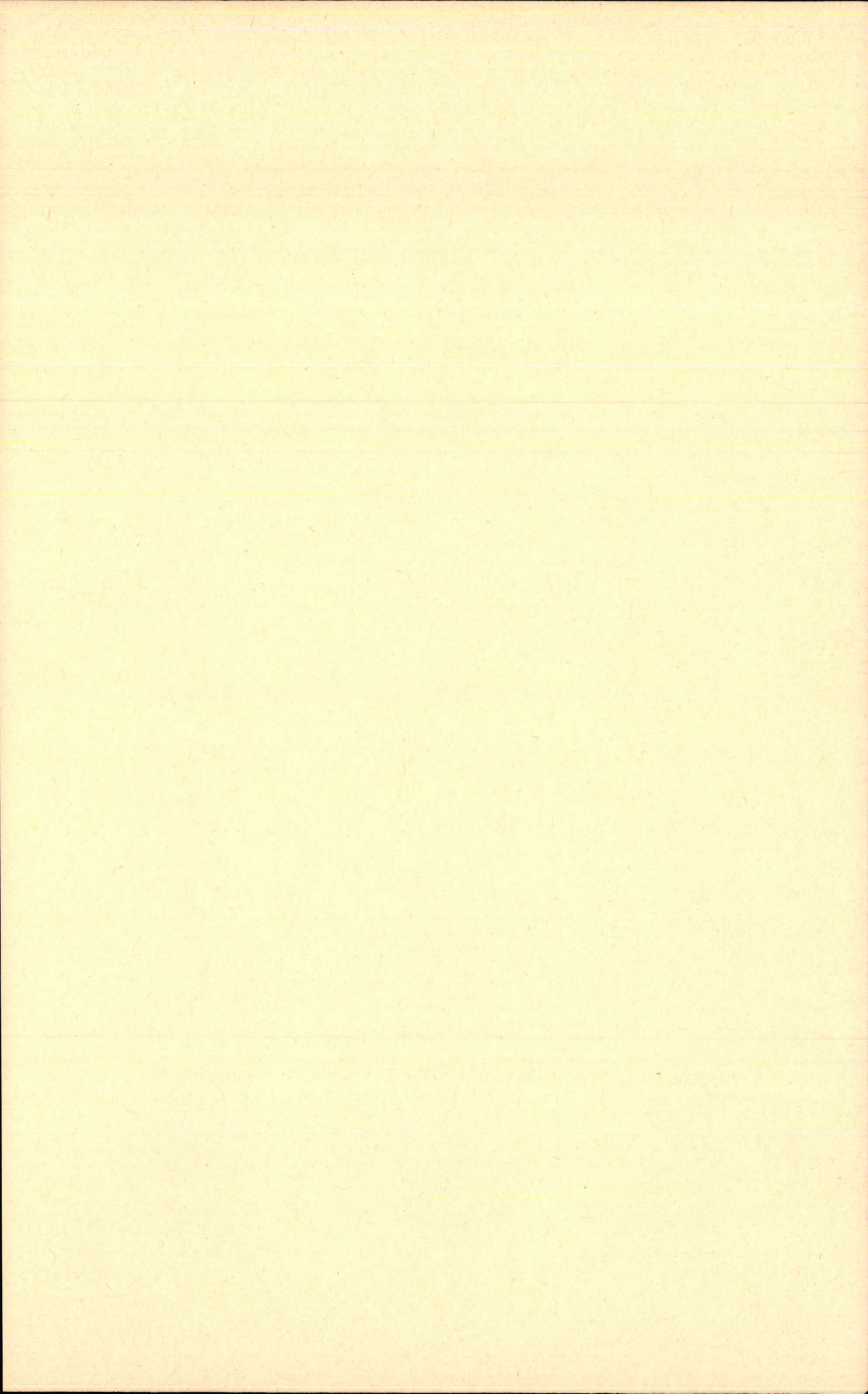


### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- COLMAN (P.), *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, tome I, pp. 94-109.
- COLMAN (P.) et SNEYERS (R.), *Le buste-reliquaire de saint Lambert de la cathédrale de Liège et sa restauration*, in *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, Tome XIV, 1970-1974.

\* Adresse de l'auteur : rue Bonne-Fortune 5, 4000-Liège.

1. Ce manuscrit requerrait une étude plus approfondie. Que ses propriétaires, qui nous ont aimablement autorisé à publier l'iconographie, veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude.



Le Conseil d'Administration croit utile de rappeler que le Bulletin ne publie que des articles inédits, soit de *recherche scientifique*, soit de *vulgarisation* touchant l'histoire des pays mosans, considérée dans son acception la plus large, leur toponymie, leur dialectologie, ainsi que des études concernant la restauration des monuments anciens et les problèmes de l'urbanisme.

Pour faire œuvre profitable, il convient que les auteurs apportant dans leurs études une contribution nouvelle fournissent l'indication des sources utilisées et que ceux qui font œuvre de vulgarisation donnent la notice des ouvrages consultés.

Les auteurs restent seuls responsables de leurs articles ou comptes rendus. Le Conseil n'accepte qu'une seule réponse à un article ou compte rendu et qu'une seule réplique à cette réponse.

Les auteurs sont instamment priés de faciliter la tâche de la Rédaction en n'envoyant que des manuscrits complètement prêts pour l'impression, lisibles et écrits d'un seul côté du papier. Aucune modification au texte composé ne sera admise. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Les auteurs peuvent obtenir, à leurs frais, des *tirages à part* de leurs articles, en prenant arrangement avec l'imprimeur; ces tirés à part porteront la référence exacte du Bulletin dans lequel l'article aura été publié et le prix de vente sera fixé par le Bureau.

*Le Bulletin est publié avec l'aide financière du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française.*

## COMMISSION DES PUBLICATIONS :

*Président* : M. Georges HANSOTTE, rue de Bourgogne, 1, 4200-Cointe-Liège.

*Secrétaire* : M. Fernand ROBERT, rue Ponson, 17, 4500-Jupille s/M. (Tél. 62.82.39).

*Membres* : M. Pierre COLMAN, quai Churchill, 19/051, 4020-Liège.  
M. Joseph DECKERS, rue des Bonnes-Villes 20, 4020-Liège  
M. Étienne HÉLIN, rue Henri Maus, 141, 4000-Liège.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION :

*Président* : M. Georges HANSOTTE, rue de Bourgogne, 1, 4200-Cointe-Liège (Tél. 52.14.79).

*Vice-Président et Trésorier* : M. Fernand ROBERT, rue Ponson, 17, 4500-Jupille s/M. (Tél. 62.82.39).

*Administrateurs* : MM. Pierre COLMAN, Marcel COMHAIRE, A.-D. DAXHELET, Joseph DECKERS, Léon DEWEZ, Richard FORGEUR, Étienne HÉLIN, Daniel JOZIC, M<sup>me</sup> Renée LEJEUNE-RONVAL, MM. Marcel OTTE, Roger PINON, JO WILKIN.

*Administrateurs délégués* : MM. HANSOTTE, ROBERT et M<sup>me</sup> R. LEJEUNE-RONVAL.